

IDPCM

Inventaire et Documentation du Patrimoine Culturel du Maroc

11910  
notices

## Patrimoine immatériel

Argan idpcm:CBC4A5

Pratiques et savoir-faire liés à l'arganier

Communauté concernée : Communautés vivant dans le territoire correspondant à celui couvert par la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie

L'arganier est une espèce sylvestre endémique du sud-ouest marocain qui remonte à l'Ere tertiaire et appartenant à l'étage bioclimatique inframéditerranéen. Le taxon couvre une aire géographique de l'ordre de 800 000 ha. Il est emblématique des paysages du Haut-Atlas occidental et de l'Anti-Atlas et de leurs abords. Durant des siècles, il a marqué les modes de vie des populations amazighes ayant occupé ces territoires depuis la nuit des temps. l'arbre produit un fruit duquel est extraite une huile aux bienfaits multiples. Autrefois utilisée essentiellement dans l'alimentation, l'huile d'argan est également aujourd'hui exploitée dans des recettes cosmétiques qui ont envahi le monde entier. L'arbre est exploité dans différentes manières : son bois sert au chauffage et produit un bon charbon, ses feuillages constitue un fourrage particulièrement riche pour les dromadaires et les caprins, les résidus, ou tourteau, de l'exploitation de l'huile sont donnés aux bovins, etc.

Les savoir-faire ancestraux liés à l'arganier sont multiples et ils sont plus particulièrement tenus et pratiqués par les femmes. Ces savoir-faire concernent essentiellement les modalités d'extraction de l'huile d'argan d'une manière traditionnelle mais aussi les techniques de l'exploitation des matériaux naturels nécessaires à la confection des ustensiles utilisés dans la vie agropastorale. L'extraction de l'huile d'argan est régie par un processus assez complexe constitué d'un certain nombre d'opérations spécifiques répondant à un enchaînement chronologique bien particulier. Ces étapes comprennent respectivement la cueillette des fruits, leur transport à la maison, leur séchage, le dépulpage (affiach), le concassage (Tarugui), le tri (irgui), la mouture (izid) et le malaxage (izmi). Globalement, "sept travaux" sont nécessaires pour l'obtention de cette huile prodigieuse considérée par les femmes comme étant de l'or. Quasiment tout ce processus est assuré par les femmes, les hommes n'intervenant en général qu'au début (travaux des champs, collecte des fruits et leur transport) et à la fin (commercialisation). Ce partage de travail est strictement régi par les dispositions d'ordre culturelles ancestrales. Les femmes excellent ainsi dans la réalisation des différentes activités liées à ce processus et entretiennent des compétences et des savoir-faire que nul autre individu ne puisse mettre en pratique. Deux phases principales illustrent parfaitement une telle maîtrise d'une technique unique : la mouture des amandons à l'aide d'un moulin à bras spécifique et le malaxage qui suppose l'ajout progressif de l'eau tiède selon des quantités que seule une femme arganière pourrait bien maîtriser.

Dans la vie quotidienne des populations de ces régions, l'arganier est encore toujours présents. Même les familles originaires de ces régions et aujourd'hui habitant les grandes villes comme Rabat et Casablanca, possèdent encore les ustensiles nécessaires à l'extraction de l'huile d'argan et continuent encore de la pratiquer.

&lt; fiche n°11 sur 73 &gt;

[retour à la liste des résultats](#)[lien permanent](#)

## Illustrations



## Références

[L'arganier au Maroc : entre mythes et réalités. Une civilisation née d'une espèce fruitière-forestière à usages multiples](#)

[L'arganier: arbre du Maroc. De la récolte du fruit à l'extraction de l'huile](#)

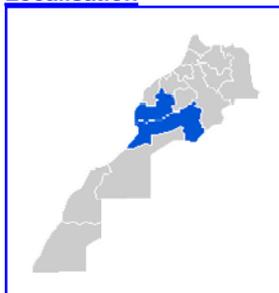
Chronologie	Caractéristiques de l'élément	Personnes et institutions associées
État de l'élément : viabilité	État de conservation	Protection / Statut juridique



## Chronologie

**Commentaire libre :** L'exploitation de l'arganier et de ses fruits est attestée par les chroniqueurs et par les voyageurs dès le Moyen-Age . Parmi ces auteurs anciens on cite notamment Al Bekri (XIème siècle), Al Idrissi (XIIème siècle), Ibn al Baytar (Traité des simples, XIIIème) et Léon l'africain (XVIème siècle). Des fouilles archéologiques et des analyses paléobotaniques issues du site médiéval d'Igiliz (Région de Taroudant) ont mis en évidence l'usage aussi bien du bois que des fruits de l'arganier depuis le XIIème siècle. L'usage des savoir-faire traditionnels sont encore vivants de nos jours et attestent d'une perpétuation séculaire des méthodes traditionnelles de l'extraction de l'huile d'argan. Dès 1917, un texte de loi régissant les domaines forestiers marocains a été promulgué. La forêt de l'arganeraie a été considérée parmi les plus importantes richesses naturelles du pays. En 1925, un nouveau texte de loi a été spécifiquement édité pour faire état des droits de jouissances accordés aux usagers de l'arganeraie (collecte des fruits, du bois mort, du pâturage, etc.). En 1998, le territoire écologique de l'arganier a été inscrit au titre de Réserve de Biosphère au niveau de l'UNESCO. Cette distinction a pour objectif de contribuer à la protection, non seulement de l'arbre arganier, mais aussi de tout son milieu environnemental en termes de diversité biologique.

## Localisation



région : [SOUSS-MASSA-DRAA](#)  
 province : [AGADIR IDA OU TANAN](#)  
 province : [CHTOUKA AIT BAHA](#)  
 province : [INEZGANE AIT MELLOUL](#)  
 province : [TAROUDANNT](#)  
 province : [TIZNIT](#)  
 région : [MARRAKECH-TENSIFT-AL HAOUZ](#)  
 province : [CHICHAOUA](#)  
 province : [ESSAOUIRA](#)

### Autres informations sur la localisation

Aire d'étude : [Territoire de la Réserve de Biosphère de l'Arganeraie \(RBA\)](#)

L'élément du patrimoine culturel immatériel en question s'étend sur un territoire immense correspondant aux zones de la forêt de l'arganeraie. Le territoire s'inscrit globalement dans les Régions administratives de Souss-Massa-Draâ et de Marrakech-Tensift-Al Haouz. D'un point de vue géographique, le territoire correspond au sud-ouest marocain comprenant le Haut-Atlas occidental et ses contreforts septentrionaux (Chiadma et haha), la plaine de Sous et l'Anti-Atlas occidental.

### Axes identifiés

[Mots clefs](#)

[Argan](#)

[Souss](#)

[arganeraie](#)

[arganier](#)

[mode de subsistance](#)

[paysage culturel](#)

[savoir-faire](#)

[Nomenclature](#)

[Pratiques et modes de subsistance](#)

[Type de protection](#)

[inventorié](#)

[Etat général de conservation](#)

[Bon](#)

[Catégorie](#)

[Les activités et les productions du](#)

[monde rural](#)